

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Original

Commune : CCAS BINIC ETABLES (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Commune BINIC ETABLES (2)

Numéro SIRET : 20006148900015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ST BRIEUC

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CCAS BINIC ETABLES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Extrait registre des délibérations du CCAS du mardi 19 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf mars à neuf heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Binic-Étables Sur Mer, légalement convoqué s'est réuni en Mairie principale, 1 place Jean HEURTEL à Binic-Etables-sur-Mer sous la présidence de Paul CHAUVIN. Président du CCAS.

Présents : Paul CHAUVIN, Aurélia CHORIN, Elisabeth WERNER, Loïc MER, Anne DUTERTRE, Brigitte DUVAL, Bernadette MACHET, Dominique BOSCHER, Monique SIX

Procuration : M Escande donne procuration à l'attention de Mme CHORIN, M Michelet donne procuration à l'attention de Mme WERNER

Absents excusés : Bernard ESCANDE, Marie Rose LE GUERN, Guy MICHELET, Sylvaine ROSSIGNOL, Yannick COLLIN, Christine PENVEN

Services : Yann THEBAULT, DGS, Nathalie LE MAOUT, comptabilité, Lucie PEUCHANT, CCAS, Roxane JACQUES et Anaelle BARON, Directrices des résidences autonomie.

Nombre d'administrateurs en exercice : 15

Délibérations 01-02-2024-CCAS à 11-02-2024-CCAS

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 11

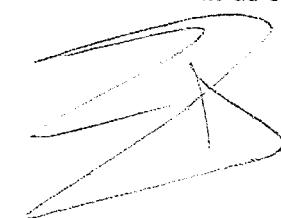
07-02-2023-CCAS : Adoption des budgets primitifs 2024 CCAS

Les budgets primitifs doivent être votés avant le 15/04/2024 et l'adoption des comptes administratifs de l'exercice précédent permet d'englober les résultats de l'exercice 2023. Les votes de budgets primitifs se font en principe par chapitre avec la distinction par section.

Le Conseil d'Administration approuve le budget primitif 2024 du CCAS

Annexe « BP 2024 CCAS » en pièces jointes

Pour le Président empêché,
Aurélia CHORIN,
Vice-Présidente du CCAS



CCAS

DELIBERATION BP 2024

M57	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES ET RECETTES
CCAS	146 500,00 €
	31 600,00 €

M22	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES ET RECETTES
RESIDENCE DES MAGNOLIAS	1 315 000,00 €
	118 000,00 €

M22	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES ET RECETTES	DEPENSES
RESIDENCE DE LIC	1 438 952,99 €
	RESTES A REALISER 2023
	PROPOSITIONS NOUVELLES
	TOTAL BP 2024
	138 295,34 €
	138 295,34 €

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	41
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	43
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES			
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		I	A
Population totale	Informations statistiques	Valeurs	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Informations fiscales (N-2)	Collectivité	
Informations financières – ratios		Valeurs	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population			
2 Recettes réelles de fonctionnement / population			
3 Dépenses d'équipement brut / population			
4 Encours de dette / population (2) (3)			
5 DGF / population			
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)			
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)			
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement			
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)			
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)			

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaires par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
TOTAL DU BUDGET	103 936,30	111 012,74	✓ 68 810,85 A1
Investissement	✓ 1 218,00	✓ 7 565,56 (3)	✓ 21 526,21 A2
Fonctionnement	✓ 102 718,30	✓ 103 447,18 (4)	✓ 47 284,64 A3

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	✓ 0,00 III + IV	✓ 0,00 B1	0,00
Investissement	✓ 0,00 III	✓ 0,00 B2	0,00
Fonctionnement	✓ 0,00 IV	✓ 0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	✓ 75 887,29
Investissement	A2 + B2	✓ 27 873,77
Fonctionnement	A3 + B3	✓ 48 013,52

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III) C/ 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	31 600,00	3 726,23	A
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 27 873,77	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	31 600,00	31 600,00	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 48 013,52	
	=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	146 500,00	146 500,00	
	TOTAL DU BUDGET (4)	178 100,00	178 100,00	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qui elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		
		B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		
Numéro	Libellé	Montant
		0,00
	TOTAL	
« AP de dépenses imprévues » (2)		
	020	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉSENTATION DES AÉ VOTEES

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AÉ VOTEES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Montant
	Libellé	Chapitre(s)	
		TOTAL	0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	26 860,00	0,00	30 760,00	30 760,00	30 760,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 860,00	0,00	30 760,00	30 760,00	30 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		28 860,00	0,00	30 760,00	30 760,00	30 760,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	840,00		840,00	840,00	840,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		840,00		840,00	840,00	840,00

TOTAL	<i>✓</i> 29 700,00	<i>✓</i> 0,00	<i>✓</i> 31 600,00	<i>✓</i> 31 600,00	<i>✓</i> 31 600,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	<i>✓</i> 0,00				
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	<i>✓</i> 31 600,00				

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	473,79	0,00	26,23	26,23	26,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		473,79	0,00	26,23	26,23	26,23
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		473,79	0,00	26,23	26,23	26,23

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 700,00				

TOTAL	✓ 8 173,79	✓ 0,00	✓ 3 726,23	3 726,23	✓ 3 726,23
--------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	✓ 27 873,77
--	--------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	✓ 31 600,00
---	--------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 860,00
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	53 700,00	0,00	54 200,00	54 200,00	54 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	78 600,00	0,00	78 600,00	78 600,00	78 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		138 300,00	0,00	140 300,00	140 300,00	140 300,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	800,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		140 300,00	0,00	142 800,00	142 800,00	142 800,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00

TOTAL	☒ 148 000,00	☒ 0,00	☒ 146 500,00	146 500,00	☒ 146 500,00
--------------	--------------	--------	--------------	------------	--------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	☒ 0,00
---	--------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	☒ 146 500,00
--	--------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 375,36	0,00	1 466,99	1 466,99	1 466,99
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	87 000,00	0,00	86 200,00	86 200,00	86 200,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 500,00	0,00	9 979,49	9 979,49	9 979,49
Total des recettes de gestion courante		99 875,36	0,00	97 646,48	97 646,48	97 646,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		99 875,36	0,00	97 646,48	97 646,48	97 646,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	840,00		840,00	840,00	840,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		840,00		840,00	840,00	840,00

TOTAL	<input checked="" type="checkbox"/> 100 715,36	<input checked="" type="checkbox"/> 0,00	<input checked="" type="checkbox"/> 98 486,48	<input checked="" type="checkbox"/> 98 486,48	<input checked="" type="checkbox"/> 98 486,48
--------------	--	--	---	---	---

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	<input checked="" type="checkbox"/> 48 013,52
---	---

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	<input checked="" type="checkbox"/> 146 500,00
--	--

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 860,00
---	----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	✓ 840,00	840,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	30 760,00	0,00	30 760,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	✓ 30 760,00	✓ 840,00	✓ 31 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	✓ 0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	✓ 31 600,00
--	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	54 200,00		54 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	78 600,00		78 600,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	7 500,00	0,00	7 500,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	1 700,00	0,00	1 700,00
67 Charges spécifiques (9)	800,00	0,00	800,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	+ 3 700,00	3 700,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	✓ 142 800,00	✓ 3 700,00	✓ 146 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	✓ 0,00
=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	✓ 146 500,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		26,23	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)		0,00	0,00
018	RSA		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		+ 3 700,00	3 700,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		✓ 26,23	✗ 3 700,00	✓ 3 726,23

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	✓ 27 873,77
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	✓ 0,00
---------------------------------------	--------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	✓ 31 600,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)		0,00	0,00
016	APA		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 466,99		1 466,99
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	86 200,00		86 200,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 979,49	0,00	9 979,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	✓ 840,00	840,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		✓ 97 646,48	✗ 840,00	✓ 98 486,48

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	✗ 48 013,52
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	✓ 146 500,00
--	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	✓ 29 700,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 31 600,00	✓ 31 600,00	✓ 0,00	✓ 31 600,00	✓ 31 600,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	26 860,00	0,00	0,00	30 760,00	30 760,00	0,00	0,00	30 760,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	28 860,00	0,00	✓ 0,00	✓ 30 760,00	✓ 30 760,00	✓ 0,00	✓ 30 760,00	✓ 30 760,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	0,00	0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	✓ 28 860,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 30 760,00	✓ 30 760,00	✓ 0,00	✓ 30 760,00	✓ 30 760,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	840,00			840,00	840,00		840,00	840,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	✓ 840,00			✓ 840,00			✓ 840,00	✓ 840,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								✓ 0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								✓ 31 600,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RI 042),
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante, inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III
	A	

RECETTES		
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)
	TOTAL	RAR N-1
018	RSA	8 173,79
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	473,79
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes financières		473,79
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00
Total des recettes réelles		473,79
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 700,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00
Total des recettes d'ordre		7 700,00
TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
III = I + II		
3 726,23		

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	✓ 27 873,77
Affectation au compte 1068 (8)	✓ 0,00
Total des recettes d'investissement cumulées	✓ 31 600,00

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
TOTAL	29 700,00	I	0,00	31 600,00	II	0,00	31 600,00	31 600,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	31 600,00		0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	2 000,00	0,00				0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	26 860,00	0,00	0,00	30 760,00	30 760,00	0,00	0,00	30 760,00
21838 Autre matériel informatique	16 980,00	0,00		17 760,00	17 760,00	0,00	0,00	17 760,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00			13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00						
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)						0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	28 860,00	0,00	0,00	30 760,00	30 760,00	0,00	0,00	30 760,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
18 Crête de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)								

CCAS BINIC ETABLES (M57) - CCAS BINIC ETABLES - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des dépenses réelles	28 860,00	0,00	0,00	30 760,00	30 760,00	0,00	30 760,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	840,00			840,00	840,00		840,00
Reprise sur autofinancement antérieur	840,00			840,00	840,00		840,00
13916 Subv. transf. Autres E.P.L.	400,00			400,00	400,00		400,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	440,00			440,00	440,00		440,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	840,00			840,00	840,00		840,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

✓

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)		RAR N-1		Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée	
TOTAL		✓ 8 173,79		✓ 1		✓ 3 726,23		✓ 3 726,23	
018	RSA	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
Total des recettes d'équipement		✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	✓ 473,79	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00
10222	FCTVA	✓ 473,79	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
26	Participations et créances rattachées	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
27	Autres immobilisations financières	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
Total des recettes financières		✓ 473,79	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
Total des recettes réelles		✓ 473,79	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00	✓ 26,23	✓ 0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	✓ 7 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00
281828	Autres matériels de transport	✓ 4 100,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
281838	Autre matériel informatique	✓ 600,00	✓ 600,00	✓ 600,00	✓ 600,00	✓ 600,00	✓ 600,00	✓ 600,00	✓ 600,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 400,00	✓ 400,00	✓ 400,00	✓ 400,00	✓ 400,00	✓ 400,00
28188	Autres immo. corporelles	✓ 3 000,00	✓ 2 700,00	✓ 2 700,00	✓ 2 700,00	✓ 2 700,00	✓ 2 700,00	✓ 2 700,00	✓ 2 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 0,00
Total des recettes d'ordre		✓ 7 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00	✓ 3 700,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 55 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D*) 041 = *R* 041.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) $\text{III} = \text{I} + \text{II}$
	TOTAL	✓ 148 000,00	✓ 0,00	✓ 0,00	✓ 146 500,00	II	0,00	146 500,00	✓ 146 500,00
011	Charges à caractère général (3)	53 700,00	0,00	0,00	54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	78 600,00	0,00	0,00	78 600,00	78 600,00	0,00	78 600,00	78 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	6 000,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		138 300,00	0,00	0,00	140 300,00	140 300,00	0,00	140 300,00	140 300,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
Total des dépenses financières		2 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses réelles		140 300,00	0,00	0,00	142 800,00	142 800,00	0,00	142 800,00	142 800,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 700,00			3 700,00	3 700,00		3 700,00	3 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 700,00			3 700,00	3 700,00		3 700,00	3 700,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	✓ 0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	✓ 146 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B	

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	C/ 100 715,36	C/ 0,00	C/ 98 486,48	C/ 98 486,48
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 375,36	0,00	1 466,99	1 466,99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	87 000,00	0,00	86 200,00	86 200,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 500,00	0,00	9 979,49	9 979,49
Total des recettes de gestion des services		99 875,36	0,00	97 646,48	97 646,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		99 875,36	0,00	97 646,48	97 646,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	840,00	840,00	840,00	840,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		840,00	840,00	840,00	840,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	C/ 48 013,52
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	C/ 146 500,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
011	TOTAL	148 000,00	0,00	0,00	146 500,00	146 500,00	0,00	146 500,00	54 200,00	146 500,00
011	Charges à caractère général (4)	53 700,00	0,00	0,00	54 200,00	54 200,00	0,00	54 200,00	54 200,00	54 200,00
60612	Energie - Electricité	300,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
61351	Matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	1 200,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6161	Multirisques	2 900,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6182	Documentation générale et technique	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
6188	Autres frais divers	1 700,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 800,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	18 800,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	300,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
6288	Autres services extérieurs	17 200,00	0,00	20 400,00	20 400,00	20 400,00	0,00	20 400,00	20 400,00	20 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	78 600,00	0,00	78 600,00	78 600,00	78 600,00	0,00	78 600,00	78 600,00	78 600,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6331	Versement mobilité	900,00	0,00	400,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	0,00	100,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 300,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
64111	Rémunération principale titulaires	33 500,00	0,00	52 200,00	52 200,00	52 200,00	0,00	52 200,00	52 200,00	52 200,00
64131	Rémunérations	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	16 700,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 000,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CCAS BINIC ETABLES (M57) - CCAS BINIC ETABLES - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libelle	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (3)	II	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	III = I + II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	600,00	0,00		1 900,00	1 900,00			1 900,00	1 900,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	300,00	0,00		300,00	300,00			300,00	300,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	500,00	0,00		300,00	300,00			300,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	6 000,00	0,00		0,00	7 500,00			7 500,00	7 500,00
65133	Secours d'urgence	700,00	0,00		700,00	700,00			700,00	700,00
65134	Aides	2 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00			4 500,00	4 500,00
65315	Formation	800,00	0,00		800,00	800,00			800,00	800,00
6542	Créances éteintes	500,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
65888	Autres	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00			1 500,00	1 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		138 300,00	0,00		140 300,00	140 300,00			140 300,00	140 300,00
66	Charges financières	1 500,00	0,00		1 700,00	1 700,00			1 700,00	1 700,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 500,00	0,00		1 700,00	1 700,00			1 700,00	1 700,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		800,00	800,00			800,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		800,00	800,00			800,00	800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00					
Total des charges financières et spécifiques		2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00			2 500,00	2 500,00
Total des dépenses réelles		140 300,00	0,00		142 800,00	142 800,00			142 800,00	142 800,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	7 700,00			3 700,00	3 700,00			3 700,00	3 700,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	7 700,00			3 700,00	3 700,00			3 700,00	3 700,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00			0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) (4)
Total des dépenses d'ordre		7 700,00		I	3 700,00	II	3 700,00	3 700,00	3 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

✓

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III**B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	✓ 100 715,36	✓ 0,00	✓ 98 486,48	✓ 98 486,48	✓ 98 486,48
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 375,36	0,00	1 466,99	1 466,99	1 466,99
7066	Redevances services à caractère social	4 375,36	0,00	1 466,99	1 466,99	1 466,99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	87 000,00	0,00	86 200,00	86 200,00	86 200,00
74741	Participation communes membres du GFP	85 700,00	0,00	84 900,00	84 900,00	84 900,00
74751	Participation GFP de rattachement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74/58	Participation autres groupements	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 500,00	0,00	9 979,49	9 979,49	9 979,49
752	Revenus des immeubles	300,00	0,00	279,49	279,49	279,49
75688	Autres	8 200,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
Total des recettes de gestion des services		99 875,36	0,00	97 646,48	97 646,48	97 646,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		99 875,36	0,00	97 646,48	97 646,48	97 646,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	840,00	840,00	840,00	840,00	840,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	840,00	840,00	840,00	840,00	840,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		840,00	840,00	840,00	840,00	840,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
		0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

		IV – ANNEXES	
		ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
		MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en décà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)
CF ETAT JOINT			0

P 40 = 1/2 ≈ 2/2

Edition de l'échéancier au 31/12/2024

N°	Libellé	N° Inventaire	Date Début	Date Fin	Montant Acquisition	Valeur N-1	Echéance	V.N.C.	Amortissement cumulé
281838									
14	ACQUISITION ORDI TERRA MOBILE CCAS X	20212183001	01/01/2022	31/12/2024	1 287,60	429,20	429,20	0,00	1 287,60
16	DOUBLE ECRAN ET PIED DOUBLE ECRAN C	20212183002	01/01/2022	31/12/2024	368,70	122,90	122,90	0,00	368,70
		281838	1 656,30		552,10	552,10		0,00	1 656,30
281848									
17	MATERIEL DE BUREAU CCAS PLATEAU DE C	202321848001	01/01/2024	31/12/2024	378,00	378,00	378,00	0,00	378,00
		281848	378,00		378,00	378,00		0,00	378,00
28188									
13	AVANCE+SOLDE ACHAT DU TRIPORTEUR	20202188001	01/01/2021	31/12/2025	9 744,60	3 897,84	1 948,92	1 948,92	7 795,68
15	1 CONGELATEUR BOSCH+1 REFRIGERATEU	20212188001	01/01/2022	31/12/2026	1 199,98	719,98	240,00	479,98	720,00
		28188	10 944,58		4 617,82	2 188,92	2 428,90	8 515,68	
		Total	12 978,88		5 547,92	3 119,02	2 428,90	10 549,98	

Nombre de lignes : 5

X

= Annuel à 300 €

+)

= Solde de l'actif au
Bp 2/4 pour
Résultat temporaire

P 40 1/2

Lx 24
(an 28188)
= 3700 €

BUDGET CCAS

TABLEAU D' AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS
POUR 2024 - M 57 ET PRORATA TEMPORIS

Pas de subv avant 2020

SUBVENTIONS RECUES EN 2020, sachant aucune reçue en 2021, ni 2022, ni 2023.

COMPTE	VALEUR D ACQUISITION	Valeur début d'exercice	Dotations aux amortissemen ts	Somme des amortissemens	Valeur fin d'exercice	nombre d'années restantes
1318	2 200,00 €	880,00 €	440,00 €	1 760,00 €	440,00 €	1
1316	2 000,00 €	800,00 €	400,00 €	1 600,00 €	400,00 €	1
				- €	- €	
TOTAL	4 200,00	1 680,00 €	840,00 €	3 360,00 €	840,00 €	
		1 680,00	<u>840,00</u>	3 360,00	840,00	
		<u>ok</u>	<u>OK</u>	<u>ok</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>

RECAPITULATION

Compte 13918 -	Somme à imputer	<u>440,00 €</u>
Compte 13916 -	Somme à imputer	<u>400,00 €</u>
Compte 13917 -	Somme à imputer	
Compte 777 -	Somme à imputer	<u>840,00 €</u>
		<u>840,00 €</u>

OK

et à page pour prorata temporis.

P 40 2/2

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		IV
	B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet, pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponibilité.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifiée par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publiques de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsqu'un agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modélisés particulières : recrutement sans concours par cours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343_1_343_3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333_1_333_10 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	✓ 27 873,77
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	✓ 0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	✓ 27 873,77

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	✓ 0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	✓ 27 873,77
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	✓ 27 873,77

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	✓ 840,00	840,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	✓ 3 726,23	3 726,23
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	✓ 2 886,23	2 886,23

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	<i>✓</i> 840,00	I 840,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	<i>✓</i> 840,00	840,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	<i>✓</i> 840,00	840,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		<input checked="" type="checkbox"/> 3 726,23	3 726,23
Ressources propres externes de l'année (a)		<input checked="" type="checkbox"/> 26,23	26,23
10222	FCTVA	26,23	26,23
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		<input checked="" type="checkbox"/> 3 700,00	3 700,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	600,00	600,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	400,00	400,00
28188	Autres immo. corporelles	2 700,00	2 700,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

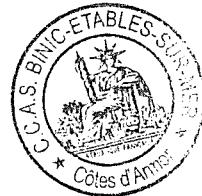
VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :



Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET PRIMITIF 2024 CCAS BINIC-ETABLES SUR MER

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

VOTES : 11

Nombre de membres présents : 9

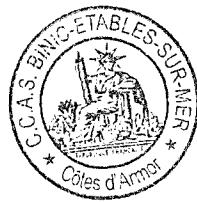
Pour : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Contre : 0

Date de convocation : 12 mars 2024

Abstentions : 0



A BINIC-ETABLES SUR MER, le 19 mars 2024

Délibéré par le CCAS réuni en session ordinaire à BINIC-ETABLES SUR MER, le 19 mars 2024

Membres	Signature
CHAUVIN Paul	
CHORIN Aurélia	
MICHELET Guy	Procuration mme WERNER
WERNER Elisabeth	
COLLIN Yannick	Absence excusée
PENVEN Christine	Absence excusée
MACHET Bernadette	
ESCANDE Bernard	Procuration mme CHORIN
BOSCHER Dominique	
DUVAL Brigitte	
LE GUERN Marie Rose	Absence excusée
ROSSIGNOL Sylvaine	Absence excusée
DUTERTRE Anne	
MER Loïc	
SIX Monique	

Certifié exécutoire par

La transmission en
Préfecture,

le

et de la publication,

le

A BINIC- ETABLES-SUR-MER,
les membres du conseil
d'administration du CCAS.

A BINIC -ETABLES SUR MER,
le 19 mars 2024023.

P 46

